




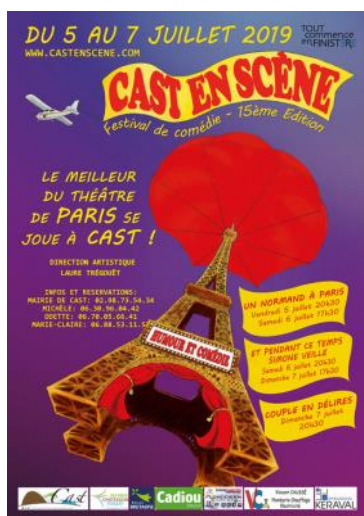


-  La vie communale p2
-  Informations pratiques p4
-  La vie des écoles p4
-  La vie associative p6
-  Agenda p8

Bulletin d'informations

JUILLET -AOÛT 2019 - n°7

PARDON DE QUILLIDOARE
Dimanche 4 août
 10 h 30 messe
 puis repas
 procession en costume breton



CAST MER 10 JUILLET 21h00

Place de la Mairie



FEST NOZ

20H30 à 21H00
INITIATION A LA DANSE BRETONNE

Entrée gratuite **Buvette**

FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi 31 août 2019
CAST



De 10 h à 12 h 30 - salle communale
 entrée libre et gratuite



Numéros d'urgence :

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES	112

(numéro prioritaire fonctionne avec les fixes et mobiles)

SMS OU FAX	114
------------	-----

(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)

Pour annoncer un événement, publier un article, une affiche ou une petite annonce dans l'Echo de St Hubert, pensez à envoyer vos textes et images avant le 5 du mois précédent la parution.

Mairie

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
 Tél. : 02 98 73 54 34 - Fax : 02 98 73 62 87
 Email : mairie.de.cast@wanadoo.fr
 Site Internet : www.mairie-cast.com

Agence Postale

Du Lundi au Samedi de 9h à 12h
 Tél. 02 98 73 54 06

« L'Echo de St Hubert » est également téléchargeable en couleur sur le site Internet.



CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 12 juin 2019

Le 12 juin 2019, à 20h30, le conseil municipal de CAST, légalement convoqué le 29 mai 2019, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Jacques GOUEROU, Maire.

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de Roger MAUGUEN, excusé pour la délibération 30-2019

Procurations : Roger MAUGUEN à Jacques GOUEROU pour la délibération 30-2019

Secrétaire de séance : Frédéric LAMBALLE

DELIBERATION N° 30-2019 – LOTISSEMENT POLUSSON : AUTORISATION DE DEPOSER UN PERMIS D'AMENAGER

Le Maire rappelle les délibérations 20-2018, qui a acté par la création d'un budget annexe, la validation du projet de lotissement Polusson et 50-2018 par laquelle le Conseil Municipal a confié au bureau B3i et à Jacques QUERLOU la maîtrise d'œuvre de ce projet.

Une esquisse présentant les principales orientations d'aménagement de ce lotissement a été produite et est présentée par le Maire au Conseil.

Le projet doit faire l'objet d'un permis d'aménager ;

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'autoriser le Maire à déposer, pour le compte de la commune de Cast, le permis d'aménager du lotissement Polusson et à signer tous les documents et actes relatifs à l'exécution de la présente délibération

DELIBERATION N° 31-2019 – SIMIF : PARTICIPATION AU GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LES LOGICIELS DE GESTION

Le Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère (SIMIF), créé en 1986, a pour objet « d'entreprendre toute action favorisant le développement de l'informatique dans la gestion des collectivités territoriales et établissements publics membres et dans les opérations mises en œuvre par celle-ci ou auxquelles elles participent. »

Il propose aux collectivités territoriales, établissements publics, syndicats intéressés de constituer un groupement de commande permettant par effet de seuil, de réaliser des économies d'échelle et de gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des marchés, accords-cadres et marchés subséquents pour optimiser les achats informatiques de la fourniture de logiciels, de licences, de prestations et prestations associées.

Le SIMIF assurera les fonctions de coordonnateur du groupement.

A ce titre, le SIMIF est chargé de l'ensemble des opérations de sélection d'un ou de plusieurs cocontractants, ainsi que de la notification des marchés, accords-cadres et marchés subséquents.

L'exécution est assurée par chaque membre du groupement sauf dans les cas où cette mission est confiée au coordonnateur.

Les modalités précises d'organisation et de fonctionnement du groupement sont formalisées dans la convention constitutive jointe au présent rapport.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'APPROUVER la constitution d'un groupement de commandes avec les collectivités territoriales, établissements publics, syndicats qui en exprimeront le besoin dans le domaine pour optimiser les achats informatiques de logiciels, de licences, de prestations et prestations associées,

D'ADHERER au groupement de commande constitué,

D'ACCEPTER que le SIMIF soit désigné comme coordonnateur du groupement, et qu'à ce titre il procède à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants et soit chargé de signer puis notifier le ou les marchés. Chaque membre est chargé de l'exécution du marché sauf dans les cas où la charge de

l'exécution du marché est confiée au coordonnateur, D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention de groupement et ses éventuels avenants,

D'AUTORISER le coordonnateur à signer les marchés à intervenir pour le compte de la collectivité territoriale, établissement public, syndicat.

DELIBERATION N° 32-2019 – CESSIONS IMMOBILIERES A KERICUN

Le Maire présente le contenu des échanges ayant eu lieu avec les conjoints BOTHOREL à propos de leur propriété sise à Kericun. Il est apparu qu'il existait une erreur substantielle sur le cadastre. En effet le positionnement du chemin desservant Kericun ne correspond pas, sur le cadastre, à la réalité.

Une régularisation est possible afin de mettre en adéquation les plans cadastraux.

Ainsi, un projet de découpage a été établi.

Selon ce projet, la partie D, d'une surface de 582 m², serait cédée à Monsieur Gaël TURCOT, acquéreur de la parcelle ZD 39 et la partie E, d'une surface de 475 m² serait cédée aux conjoints BOTHOREL.

Par ailleurs, afin de régulariser totalement la situation, la partie F, d'une surface de 507 m², peut être acquise par la commune.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'annexer le projet de découpage à la présente délibération ;

D'approuver la cession de la zone D, d'une surface de 582 m², à Monsieur Gaël TURCOT ;

D'approuver la cession de la zone E, d'une surface de 475 m², aux conjoints BOTHOREL ;

D'approuver les conditions financières de la transaction comme suit :

La vente aura lieu au prix de 2 € le m² ;

Les frais de notaire, de bornage et autres dépenses liées à cette opération seront placés à la charge des demandeurs

D'autoriser le Maire à accomplir les démarches pour l'acquisition de la zone F, d'une superficie de 507 m² auprès du propriétaire actuel.

DELIBERATION N° 33-2019 – VENTE D'UNE PORTION DE TERRAIN COMMUNAL AU LOTISSEMENT DES GLYCINES

Le Maire expose la demande de Monsieur Benoit RIOU habitant au 15, résidence des glycines.

Il souhaite faire l'acquisition d'une portion du terrain communal jouxtant sa propriété afin de modifier la sortie de sa propriété.

La portion concernée représente environ 27 m².

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'approuver le principe de la cession de cette portion de terrain d'une superficie d'environ 27 m² à Monsieur Benoit RIOU ;

D'approuver les conditions financières de la transaction comme suit :

La vente aura lieu au prix de 22 € le m² ;

Les frais de notaire, de bornage et autres dépenses liées à cette opération seront placés à la charge des demandeurs

D'autoriser le Maire à signer les actes relatifs à cette cession.

DELIBERATION N°34-2019 - CONVENTION DE SERVITUDE POUR L'INSTALLATION DE CABLES HTA SUR LA PARCELLE ZK 32

Par courrier en date du 13 mars 2019, la commune a été sollicité par ENEDIS pour l'installation d'un câble HTA à proximité de l'atelier communal.

Afin de permettre cette installation, nécessaire pour l'amélioration de la qualité de la desserte et d'alimentation du réseau de distribution d'électricité, il convient d'établir une convention de servitude entre la Commune de Cast et ENEDIS.

Cette convention dispose que :

La convention concerne la parcelle ZK 32 ;

Les droits créés sont l'établissement à demeure, dans une bande de 3 mètres de large, de 1 canalisation sur une longueur totale

de 250 mètres, l'établissement au besoin de bornes de repérage, l'abattage éventuel des plantations gênantes et l'utilisation des ouvrages ;

Le propriétaire s'engage à ne pas faire de modifications préjudiciables aux ouvrages ;

Le bénéficiaire prendra à sa charge les dommages accidentels directs et indirects résultant de son installation ;

La convention est établie pour la durée des ouvrages installés.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'autoriser le Maire à signer cette convention de servitude ;

D'annexer la convention à la présente délibération.

DELIBERATION N°35-2019 - BUDGET EAU : DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

D'adopter la décision modificative suivante :

Section de Fonctionnement : dépenses

Chapitre 11 :	Article 6071	- 1 000 €
	Article 622	- 500 €
Chapitre 67 :	Article 673	+ 1 500 €

DELIBERATION N°36-2019 – CCPCP : COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 2020-2026

Le Maire rappelle au conseil municipal que la composition de la communauté sera fixée selon les modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Ainsi, la composition du conseil communautaire de la communauté de Pleyben-Châteaulin-Porzay pourrait être fixée, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux :

selon un accord local permettant de répartir un nombre total de sièges qui ne peut excéder de plus de 25% la somme des sièges attribués en application de la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne basée sur le tableau de l'article L. 5211-6-1 III et des sièges de « droits » attribués conformément au IV du même article, mais dont la répartition des sièges devra respecter les conditions cumulatives suivantes :

être répartis en fonction de la population municipale de chaque commune,

chaque commune devra disposer d'au moins un siège,

aucune commune ne pourra disposer de plus la moitié des sièges,

la part de sièges attribuée à chaque commune ne pourra s'écarter de plus de 20 % de la proportion de sa population dans la population globale des communes membres, sauf à bénéficier de l'une des deux exceptions à cette règle prévues au e) du 2° du I de l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Afin de conclure un tel accord local, les communes membres de la communauté doivent approuver une composition du conseil communautaire de la communauté respectant les conditions précitées, par délibérations concordantes. De telles délibérations devront être adoptées au plus tard le 31 août 2019 par la majorité des deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres de la communauté, représentant la moitié de la population totale de la communauté ou l'inverse, cette majorité devant nécessairement comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population des communes membres de la communauté.

à défaut d'un tel accord constaté par le Préfet au 31 août 2019, selon la procédure légale [droit commun], le Préfet fixera à 37 sièges [droit commun], le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté, qu'il répartira conformément aux dispositions des II, III, IV et V de l'article L.5211-6-1 du CGCT.

Au plus tard au 31 octobre 2019, par arrêté préfectoral, le Préfet fixera la composition du conseil communautaire de la communauté, conformément à l'accord local qui sera conclu, ou, à défaut, conformément à la procédure légale.

Le Maire indique au conseil municipal qu'il a été envisagé de conclure, entre les communes membres de la communauté un accord local, fixant à 44 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté, réparti, conformément aux principes énoncés au 2°) du I de l'article L. 5211-6-1 du CGCT.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, fixer, en application du I de l'article L. 5211-6-1 du CGCT, le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

de fixer, à 44 le nombre de sièges du conseil communautaire de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay ; réparti comme suit :

Nom des communes membres	Populations municipales	Nombre de conseillers communautaires titulaires
Châteaulin	5 212	9
Pleyben	3 685	6
Dinéault	2 169	4
Plodiern	2 083	4
Plonévez-Porzay	1 769	3
Cast	1 588	3
Gouezec	1 100	2
Saint Ségal	1 070	2
Lennon	803	2
Saint-Nic	776	2
Cloître-Pleyben	534	1
Ploéven	522	1
Lothey	463	1
Saint-Coulitz	429	1
Port-Launay	389	1
Lannédern	295	1
Trégarvan	128	1

D'autoriser Madame/Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°37-2019 - SERVICE DES EAUX : RAPPORT ANNUEL 2018 EAU ET ASSAINISSEMENT

En application de l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif pour l'année 2018.

Etat civil

Naissances :

Daryl RIPOLL, 10 rue Saint Gildas, né le 8 mai 2019 à Quimper

Astrid LAGADEC, lieu-dit Lubriant, née le 17 mai 2019 à Quimper

Décès :

Christine DORVAL (veuve SALAUN), Lahinec Huella, décédée à Cast le 16 mai 2019

Maisons et jardins fleuris

Le jury du concours des jardins et maisons fleuris a délibéré, après être passé évaluer le fruit du travail de chaque concurrent. Les jurés ont constaté une belle évolution chez certains et de l'originalité dans la mise en valeur des jardins.

Voici le palmarès 2019 :

Catégorie « Maison avec jardin très visible de la rue » :

- 1°) MANAC'H Stéphane
- 2°) DOMART Jean
- 3°) PAILLE Magali
- 4°) RIOU Isabelle / BRELIVET Stéphane
- 5°) GUEGUEN Marie Andrée

Catégorie « Balcons, terrasses, fenêtres, petits jardins (moins de 100 m²) très visibles de la rue. »

- 1°) CURUNET Sylvie

Catégorie « Espaces le long de la voie publique »

- 1°) CURUNET Annie
- 2°) TREANTON Cathy



Le jury : Sylvie Rognan, Thérèse « Lily » Dorval, Annie Courté

INFORMATIONS PRATIQUES

Transports scolaires

CAT : dossier d'inscription à télécharger sur le site internet de la CAT : www.cat29.fr rubrique "Transport scolaire" ou contacter le service scolaire au **02.98.44.60.60**.

Viaoo : les dossiers d'inscription Viaoo (anciennement Penn ar Bed) sont disponibles sur le site internet www.viaoo29.fr.

En cas de difficulté ou pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Direction des Transports et des Mobilités, Antenne de Quimper au **02.22.51.42.85**

Transports l'Été Evasion : renseignements sur le site internet <http://www.autocars-ete.com> rubrique transport scolaire ou au 02.98.56.82.82.

SERVICES DES PLAGES. Du 6 juillet au 31 août, les bus estivaux desserviront les plages de Pentrez et Lestrevet (arrêt bourg de Cast). Ticket plein tarif : 2 €, horaires et tarifs complets au 02.98.90.88.89 et www.breizhgo.bzh ou www.cat29.fr

Commerces & professionnels

La liste des artisans, commerçants, producteurs, entreprises de services et professionnels de santé est disponible en **mairie** ou sur **notre site Internet www.mairie-cast.com**

Horaires du **Docteur SABLON, médecin généraliste.**

Tél : 09.86.44.17.29 (*consultations sur rendez-vous uniquement*) : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et de 15h30 à 19h. Fermé le jeudi. Samedi matin de 9h à 12h

Horaires du **Docteur LOBJEOIS, médecin généraliste.**

Tél. 09.81.84.19.68.

Prise de rendez-vous sur doctolib.fr ou par téléphone.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 20 et de 14 h à 18 h 40. Fermé le mardi. Samedi matin de 9 h à 12 h.

Permanence Cabinet Infirmier - Maison médicale

Mardi - vendredi de 7h30 à 8h30 **Pas de permanence du 3 juillet au 23 août.** Pour vos soins à domicile n'hésitez pas à prendre rendez-vous : 02.98.73.58.78

Csaba Kincses, masseur kinésithérapeute : 06.45.43.56.79

Pharmacie Niquet (02.98.73.56.06)

Ouvert du lundi au vendredi 9 h - 12 h et 14 h - 19 h ; le samedi 9 h - 12 h www.pharmacie-niquet.fr

Marchés, place St Hubert :

Les mardis, de 9h à 12h : marché alimentaire (volailles, fruits-légumes, légumes bio, poisson, viande, bière)

Les vendredis, de 10h à 11h : poisson

Salon de coiffure : Dominique vous informe que le salon de coiffure sera fermé du lundi 1er juillet au samedi 6 juillet inclus, puis du lundi 15 juillet au samedi 20 juillet inclus, ainsi que le vendredi 26 juillet

Téléphone : 02.98.73.54.62

LA VIE DES ECOLES

Ecole Publique

Don du sang

L'association des donneurs de sang bénévoles du Pays Glazik est intervenue dans l'école auprès des élèves du CE1 au CM2 le 29 avril pour sensibiliser les enfants à l'importance du don du sang. Ils ont participé à trois ateliers qui leur ont permis de comprendre le circuit du sang du donneur au malade ou accidenté. Ils se sont montrés très actifs et intéressés par cet acte de solidarité.



Tchoukball

Depuis le 10 mai, Steve Cossec, éducateur sportif, intervient chaque vendredi dans l'école.

Les classes de PS-MS et de GS-CP pratiquent des jeux d'opposition qui les invitent à retourner un adversaire, lui résister, s'organiser individuellement ou collectivement pour déplacer d'autres enfants... La concentration, la motricité, l'acceptation du contact physique, le respect de règles individuelles et collectives, sont autant de compétences développées au cours de ces séances très appréciées.

De leur côté, les élèves du CE1 au CE2 découvrent un sport collectif innovant, le Tchoukball qui favorise la coopération entre joueurs et la participation de tous. Les enfants apprécient beaucoup ce jeu de ballon et attendent, avec impatience, le tournoi interclasse qui sera organisé à l'issue des séances...



Le grand chut

Depuis l'an dernier, les élèves du CE2 au CM2, grâce à une collaboration avec l'association "Polysonnance", participent à l'élaboration d'une pièce de théâtre s'intitulant "Le grand chut". A travers ce projet, ils ont écrit des textes, collecté des sons et rencontré des artistes.

Le 28 mai, ils ont finalement assisté à la représentation de la pièce "Le grand chut" à la salle du Terrain Blanc à Quimper. Les enfants ont beaucoup ri, ressenti beaucoup d'émotions devant ce spectacle dont ils ont suivi la conception.



Visite au parc de Menez-Meur à Hanvec le 7 mai pour les élèves de maternelle et CP

Les plus petits ont préparé la bouillie et nourri les porcs blancs. D'autres activités autour des sens leur ont été proposées alors que les plus grands parcouraient le parc à la

rencontre de la faune sauvage. Loups, sangliers, cerfs et biches les ont impressionnés.

Les enfants se sont ensuite promenés librement dans ce grand parc si beau au printemps avec en prime de nombreux petits qui les ont ravis.



● Ecole Notre Dame

Séance de théâtre pour les CE - CM

Mardi 28 mai, les élèves de CE/CM de l'école Notre Dame se sont rendus à la salle du Terrain Blanc à Penhars pour assister à la pièce du théâtre Le Grand Chut. Au cours du mois de janvier, nous avons reçu l'auteur Arnaud Le Gouëfflec pour un atelier de poésie sonore. Les ateliers vécus avec les élèves ont servi à la mise en scène de la pièce du Grand Chut. Cette pièce enquête sur la disparition de tous les sons du quotidien. Elle interroge sur notre posture d'écoute et d'observation du monde qui nous entoure. Les élèves ont beaucoup aimé cette séance et en sont ressortis très heureux.



Course Oligocyte

Lundi 27 mai, les élèves de CP, CE et CM se sont rendus à l'école St Joseph La Plaine de Chateaulin avec 5 autres écoles pour courir pour l'association Oligocyte. Cette association aide à la recherche contre les tumeurs cérébrales. Au mois d'avril, deux membres de l'association étaient venus à l'école pour faire connaître leur action. A la suite de cette visite, les enfants ont récolté des fonds pour soutenir l'association.

Cette rencontre sportive était la concrétisation de leur soutien à Oligocyte. Plusieurs temps de course étaient définis selon le niveau de classe des élèves : 10 min pour les CP, 12 min pour CE1, 15 min pour les CE2, 18 min pour les CM1 et 20 min pour les CM2. Les élèves ont rempli leur mission avec brio. A l'issue de la journée, les membres de l'association ont reçu 3 023€ récoltés par l'ensemble des élèves des 6 écoles.



Inscriptions et présence à l'école

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école, l'équipe enseignante se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous faire découvrir l'école. Vous pouvez prendre contact par téléphone au 02.98.73.56.79 ou par mail : ecolend@wanadoo.fr

Nous vous invitons également à consulter le blog et la page Facebook de l'école pour découvrir les activités des élèves vécues tout au long de l'année.

Clémentine Le Lay, chef d'établissement, sera présente à l'école **du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet de 9h à 12h**.

Durant les congés d'été, la boîte mail ainsi que le répondeur seront régulièrement consultés. Vous pouvez laisser un message si vous le souhaitez.

Une présence sera également assurée du lundi 26 août au vendredi 30 août de 9h à 12h.

Rallye Lecture à St Louis pour les CM2

Vendredi 7 juin, les CM2 de l'école se sont rendus au collège St Louis avec les écoles de Châteaulin, Plomodiern, Plonévez-Porzay, Dinéault et Hanvec. Au cours des derniers mois, les élèves avaient dix livres à lire. A la suite de leurs lectures, ils devaient produire des énigmes (questionnaires, rébus, charade, mots mêlés...) en vue de cette matinée de rallye lecture.

Organisés en groupe de CM2 et de 6^{ème}, les élèves évoluaient au fil des énigmes dans le but de récolter le plus de points possibles. Les trois premiers groupes ont été récompensés par des livres ou des places de cinéma.

Une matinée, qui chaque année, est très appréciée par les élèves et qui leur permet de se familiariser avec la vie de collégien.



ALSH



"petit parcours en salle de motricité"

VIE ASSOCIATIVE

Cast en scène

Les 5, 6 et 7 juillet, Cast sera le lieu incontournable du rire, de la bonne humeur, de la détente ...

3 pièces, tout public, seront jouées par des comédiens parisiens :

Vendredi à 20 h 30 et samedi à 17 h 30 : « un Normand à Paris », mise en scène de Florence Frakhimi, avec Florence Frakhimi, Fabrice Pannetier et Vincent Varinier, 3 comédiens habitués de Cast en scène.

Samedi 20 h 30 et Dimanche 17 h 30 : « Et pendant ce temps Simone veille ». Ce qui se dit à propos de cette comédie :

PARISCOPE : "Ce spectacle intelligent est à partager avec sa mère, ses filles, ses petites-filles, ses copines. Comme le féminisme est aussi une affaire d'hommes, ces derniers y trouveront aussi bien du plaisir."

Théâtre de la Contrescarpe : Un succès ininterrompu depuis 2015 au Théâtre de la Contrescarpe

"Et pendant ce temps Simone veille" fait la quasi-unanimité auprès des spectateurs et de la presse. Grâce à un excellent bouche-à-oreille, le spectacle se joue depuis septembre 2015 au Théâtre de la Contrescarpe, après une première exploitation dans d'autres lieux à Paris et en tournée à travers la France.

Un hommage à Simone Veil sous la forme d'un spectacle désopilant sur l'histoire des droits de la femme ? Oui, c'est possible !

Enfin un spectacle qui raconte avec humour l'évolution de la condition féminine en France, des années 1950 à nos jours, au travers de trois lignées de femmes sous le regard historico-comique de Simone qui veille.

De scènes de la vie quotidienne en parodies de chansons, une autre façon de parler des femmes...

COSMOPOLITAN : "Aussi hilarant que touchant, 'Et pendant ce temps Simone Veille' rappelle que l'émancipation a été un combat. À voir avec sa sœur, sa mère ... et son mec."



Dimanche à 20 h 30 : « couple en délire » de et avec Jean-Philippe Lallemand, Véronique Delille,

A l'affiche plus de 6 ans à PARIS : Au Carré Blanc, au Point Virgule, au Théâtre Le Temple (Actuel Théâtre Apollo), à La Comédie République et au Palais des Glaces. Vu Sur Tf1 "Les Coups D'humour", M6 "Drôles De Scènes", France3 "Merci De Couper Vos Portables", France 4 "Pliés En 4" Et Sur La Chaîne Comédie.

Plus 850 000 spectateurs !

Les « plus » de Cast en scène :

une garderie gratuite ouverte pour les jeunes enfants lors des 2 séances de 17h30.

les samedi et dimanche entre les 2 séances nos animations (gratuites) et food-truck sur le parking .

Samedi 6 juillet de 19 h à 20 h 15 : Kan Ha Diskan (chants à danser) et Gwerziou (chants à écouter) par Jean-Pierre et Gwénolé Kergozou et Christophe Kergourlay. Bienvenue aux amateurs de danses bretonnes, et aux fans de JP Kergozou !
Dimanche 7 juillet de 19 h à 20 h 15 Chants-Variétés avec « YFSFOLK »

Ces 2 animations sont ouvertes gratuitement à tous, même si vous ne prenez pas de billets.

Ces 2 jours, à partir de 16 h 30, Café Gourmand gratuit avec votre **billet d'entrée des séances de 17 h 30** ; si pas de billet une petite participation sera demandée.

Buvette pendant tout le week-end

Renseignements et réservations au 06.30.96.04.42 (Michèle), 06.70.05.66.41 (Odette), 06.88.53.11.57 (Marie-Claire), à la mairie (02.98.73.54.34) ou sur le site www.castenscene.com

Tarifs : 1 séance : adulte : 18€ ; enfant de moins de 14 ans : 11€ ; Pass 2 séances : adulte : 33€ ; enfant de moins de 14 ans : 20€ ; Pass 3 séances : adulte : 46€ ; enfant de moins de 14 ans : 27 €

● Les Vaches Folks

Dimanche 17 novembre 2019 – 17h – salle polyvalente – CAST - les Vaches Folks vous proposent un rendez-vous intime avec :

MISTER MAT ET VINCENT TIELEMANS

MISTER MAT : Ovni musical

Il pourrait être le neveu de Francis Cabrel pour les textes et le cousin français de Ray Charles pour le feeling (Écoutez un peu sa version de Georgia On My Mind – vous comprendrez) » (Ouest France – Septembre 2018)

MISTER MAT, le chanteur charismatique de MOUNTAIN MEN poursuit sa route, Après plus de 600 concerts aux 4 coins du monde depuis 2009, il se livre dorénavant avec juste sa guitare et sa voix envoûtante, où la simplicité n'a d'égal que la puissance de son interprétation.



Homme de scène et de partage, tantôt puissant, tantôt fragile, subtil et délicat, ses chansons sensuelles et magnétiques nous

transportent instantanément dans un univers à la lisière de toutes les émotions.

Sur la scène, une petite chaise derrière un micro sur laquelle va s'asseoir Mister Mat, seul avec sa guitare. Le bluesman, habituellement chanteur du groupe Mountain Men, va littéralement vous envoûter de sa voix taillée pour le blues.

<https://www.facebook.com/MisterMatofficiel/>

VINCENT TIELEMANS : en duo avec Véronique Busnel

Débarqué de son Nord natal en 1996, ce châteaulinois d'adoption est un habitué des cafés concerts et des petites scènes locales du grand Ouest.

Vincent Tielemans joue et chante de la chanson Française aux accents de pop délicate entre rock et folk. Des textes ciselés, remplis d'émotion, portés par une voix sur le fil. Les mélodies se retiennent à la première écoute et on se laisse bercer par son vague à l'âme un peu rebelle.

Un premier album "Des lunes et des lunes" est sorti en 2014 en auto-production.

Un deuxième album "l'élégance des sentiments", est sorti en 2016, venant confirmer la justesse des textes et des mélodies toujours plus accrocheuses.

Le troisième album "Une place dans l'univers" vient d'arriver et la maturité se fait sentir, l'essentiel est là, dans les mots et la musique.

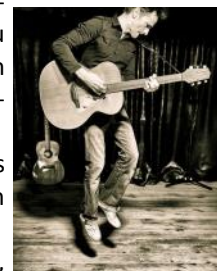
En mars 2014, Vincent a joué en première partie de Joseph D'Anvers au "Vauban", salle mythique de Brest et en janvier 2015 en première partie de Corson.

Un passage très enrichissant aux "Labos Chansons" à Astaffort a été effectué en novembre 2014.

En parallèle de son projet personnel, Vincent joue dans diverses formations, parfois bassiste ou guitariste.

Parfois en solo, souvent en duo ou en version rock, c'est sur scène que les chansons prennent toute leur dimension

<https://www.facebook.com/pages/category/Artist/Vincent-Tielemans-241449222653598/>



OUVERTURE DES PORTES : 16h

16h à 17h : Gouter avec dégustation de crêpes et gâteaux maison

TARIF :

Place assise / debout / non numérotée : 9 € en résas / 12€ sur place

Gratuit – de 12 ans

Billets en vente dans les lieux habituels (Le Coup de Tabac, la Mairie), et dans les réseaux en ligne :

- réseau France Billet (Fnac , Carrefour , Intermarché) www.francebillet.com (+ 1.8€) tapez Mister Mat
- réseau Ticketmaster (Centre Leclerc, Espace Culturel) www.ticketmaster.com (+ 1.8€) tapez Mister Mat
- Weezevent : (+1€) <https://www.weezevent.com/les-vaches-folks-mr-mat-vincent-tielemans>

Plus d'infos sur : <https://www.facebook.com/lesvachesfolks/>
<https://www.les-vaches-folks.fr>

● Danse de société

Cette année 2018-2019 s'est déroulée sur l'apprentissage de nouvelles danses et de nouvelles figures sur les danses déjà vues.

Pour le cours destiné aux intermédiaires 2 avancés, une reprise des positions et une insistance sur le style ont été revus et seront encore à revoir.

Pour l'année 2018 2019 :

Le nombre d'élèves en débutant était de 5 couples + 5 personnes seules.

Pour le cours intermédiaires et avancés 10 couples + 4 personnes seules.

Un groupe d'élèves a participé au spectacle de Margaux sur la commune de Dinéault le 14 juin 2019.

Ce groupe, formé à Cast, s'entraîne chaque semaine le vendredi soir à Dinéault et fait partie du comité des fêtes de cette commune. Ils ont présenté chacha - danse en ligne - paso doble - tango bachata - rock.

Pour la rentrée prochaine, les cours sont maintenus au même jour et aux mêmes horaires.

Le lundi de 19h à 20h30 : débutants et intermédiaires 1

Le lundi de 20h30 à 22h : intermédiaires 2 et avancés.

Inscriptions au forum des associations le 31 août 2019 à CAST. Contact : Dany de Almeida 06.79.77.17.15

Bonnes vacances à tous et nous vous espérons nombreux à la rentrée.

● Bibliothèque

BIBLIOTHEQUE JEANNE LAURENT

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi de 16h30 à 17 h 45

Jeudi de 18 h à 19 h

Samedi de 10 h à 11 h 45

Depuis le 1er juin, une boîte à lire a fait son apparition sur la place Saint Hubert, près de la salle communale. Les castois peuvent faire leur choix parmi les livres entreposés sur les étagères, mais aussi déposer des livres pour les autres lecteurs qui passeront par là.



La boîte à lire de Cast a été inaugurée en présence de bénévoles de la bibliothèque et de de la municipalité de Cast ainsi que des représentants d'associations castoises.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Retrouvez les associations castoises au forum des associations, le 31 août prochain. Venez échanger avec les responsables des associations, découvrir des activités ou vous réinscrire.

Infos pratiques : samedi 31 août, ouverture au public de 10 h à 12 h 30 à la salle communale de CAST.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 31 août 2019

CAST



De 10 h à 12 h 30 - salle communale
entrée libre et gratuite

● Groupes de marche

CIRCUITS DE RANDONNEES

Départ à 14 heures du parking des anciens combattants au bourg de CAST

MARDI 16 JUILLET 2019

Grande Troménie de Locronan. Rendez vous au bourg à 14h30/15h selon la météo pour celles qui souhaitent.

Arrêt pour les circuits programmés. On peut se retrouver au bourg pour les randonnées qui se feront selon la météo.

La programmation reprendra le **MARDI 10 SEPTEMBRE 2019.**

● Société de chasse

Assemblée générale de la Société de Chasse de Cast le dimanche 1er septembre 2019 à 10h dans la salle de la rotonde.

● Pardon de Quillidoaré

Le pardon de Quillidoaré aura lieu le 4 août.

Messe à 10h30

Procession en costume breton

Animation musicale

Restauration sur réservation.

Grillades, crêpes, café.

Tarif : adulte 10 € ; enfant 5 €

Renseignements : 02.98.73.54.34

● Agenda

JUILLET 2019

Week-end du 5,6 et 7 juillet : festival Cast en scène

Mercredi 10 : fest noz - danse bretonne loisir

AOÛT 2019

Dimanche 4 : pardon de Quillidoaré

Samedi 31 : Forum des associations

SEPTEMBRE 2019

dimanche 1er : assemblée générale de la société de Chasse
samedi 7 et dimanche 8 : Fêtes de Cast – comité d'animation

samedi 21 : repas crêpes - APEL Ecole Notre Dame

dimanche 29 septembre : Cast Hell trail – Elan du Porzay